



APPEL À PROJETS DE COMMISSARIAT D'EXPOSITION

Depuis 2016, le collectif d'entreprises Mécènes du Sud Montpellier-Sète s'unit et s'engage en faveur de la création d'aujourd'hui.

Tous les ans, nous lançons un appel à projets de commissariat d'exposition, ouvert aux commissaires d'expositions et curateur·trice·s pour la conception d'une exposition (programmée entre mars et juin 2023), sur les deux niveaux de l'espace d'exposition de l'association Mécènes du Sud Montpellier-Sète, situé au 13 rue des Balances à Montpellier.

Date limite des candidatures : 10 juin 2022, 17h

MODALITÉS :

Conditions et critères de sélection

- Le projet doit justifier d'un lien au territoire de l'association (Montpellier, Sète, et plus largement le bas Languedoc). Ce lien se veut souple : il peut résider dans l'écriture thématique même de l'exposition, les artistes invité·e·s, la conception d'une interface de dialogue avec le territoire au sein de l'exposition.... Revient au·à la commissaire de conceptualiser et développer ce lien.
- Le·la commissaire devra prendre en compte les spécificités uniques liées au lieu (dimensions des salles, hauteur sous plafond, accès...).
- Chaque candidat·e doit fournir une proposition d'exposition intégrant ses paramètres pratiques.

Les missions du·de la commissaire

- Développement d'un projet curatorial original et personnel prenant en compte l'espace et ses dimensions.
- Proposition d'une sélection d'artistes
- Gestion du budget alloué pour l'opération
- Coordination des différentes phases préparatoires de l'exposition avec l'aide de la déléguée générale de Mécènes du Sud Montpellier-Sète
- Participation à la conception des textes de présentation de l'exposition, supports de communication et médiation : le·la commissaire devra pouvoir fournir un texte de présentation du projet et de courts textes explicatifs sur chaque œuvre pour le dossier de presse et la communication de manière générale.



- Participation à l'élaboration d'événements liés (vernissage, rencontres, performances, visites si besoin)
- Si cela est nécessaire, le·la commissaire devra savoir développer des partenariats pour la réalisation d'œuvres spécifiques et sera aidé·e dans cette mission par la déléguée générale de Mécènes du Sud Montpellier-Sète.

Budget

Un budget de 15 000€ est mis à disposition pour couvrir la totalité des dépenses liées à l'exposition incluant :

- La conception de l'exposition
- Les trajets du·de la commissaire
- Les frais du·de la commissaire (honoraires, perdiem, frais sur place)
- Les honoraires des artistes, perdiem et trajets
- Les frais de production (si production d'œuvre·s)
- Les frais de transport des œuvres (aller et retour)
- La régie du montage de l'exposition
- La régie des événements dont le vernissage et frais dédiés
- Les assurances si la valeur totale de l'exposition dépasse 77 000€
- La communication et les relations presse liées à l'exposition (hors mécénat de compétences déjà acquis par l'association)

Un pré-budget sera défini entre l'association et le·la commissaire avant la signature du contrat et au regard d'éléments connus par la structure lors d'expositions précédentes.

Sélection, et engagement de notre part

Mécènes du Sud est accompagné par des personnalités du monde de l'art pour la sélection des projets lauréats.

À Montpellier-Sète, les dossiers déposés auront la chance d'être consultés par : Cédric Fauq (commissaire d'exposition), Frédéric de Goldschmidt (collectionneur), Géraldine Gourbe (philosophe et historienne de l'art), Pieter Meijer (collectionneur) et Anita Molinero (artiste).

Une fois validé par ce comité, le soutien financier est doublé d'un suivi logistique et relationnel voulu sur le long terme.

Procédure pour candidater :

Date limite d'envoi des dossiers de candidature : 10 juin 2022, 17h

Par mail à : montpellier.sete@mecenesdusud.fr



Objet du mail : Indiquer la mention "Candidature" + nom du·de la commissaire + nom du projet

Les coordonnées du·de la postulant·e devront être présentes dans le corps du mail, ainsi que tous les éléments indiqués plus bas.

Compte-tenu de l'afflux important de dossiers, les demandes incomplètes, ou qui ne rentrent pas dans le champ d'intervention de Mécènes du Sud, ne seront pas nécessairement traitées.

Un accusé de réception personnalisé est adressé en retour par mail.

Une fois le dossier reçu, des éléments imprimés pourront vous être demandés.

La réponse du comité artistique sera transmise en juillet 2022.

Dossier de candidature :

Par lien de téléchargement, merci de nous transmettre les éléments suivants sous format PDF :

- 1) CV (avec nom, date de naissance, adresse postale, numéro de téléphone et adresse mail)
- 2) Liste des expositions dont le commissariat a été assuré
- 3) Bibliographie
- 4) Proposition d'exposition incluant :
 - Une courte note d'intention résumant le projet en 5 lignes maximum
 - Un texte de présentation du projet
 - Une liste des artistes et des œuvres retenues
 - Des textes de présentation des œuvres et des artistes (pour chaque œuvre) et des visuels
- 5) Lettre motivant le projet de 2 pages maximum, inscrivant celui-ci dans votre démarche globale et dans l'environnement de Mécènes du Sud Montpellier-Sète.
- 6) Premier pré-budget général.